



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 37/2015  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 12 MAI 2015

Affiché le : 11 MAI 2015

L'An deux mille quinze, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAATION : 27 avril 2015

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme SCHINTONE
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

**SECRETARE** : M. BEUILLE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET** : *CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition de la commission Finances.*

- Vu l'article L 2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération N°13/14 du 16 avril 2014 constituant cette commission,
- Considérant la démission de Monsieur Frédéric SALAÜN,

Il convient de procéder à son remplacement en tant que membre au sein de cette commission.

Madame Florence GARBIN est proposée pour ce remplacement.

29 votants  
22 abstentions  
7 exprimés

Madame GARBIN ayant obtenu 7 voix pour, elle est désignée pour siéger au sein de la commission Finances.

La commission se compose dorénavant comme suit :

✚ Francis SANCHEZ  
✚ Monique GONZALEZ  
✚ Elain CANEZIN  
✚ Sylvie LLOUBERES  
✚ Michel BEUILLE  
✚ Maryline LIAN  
✚ Jean Jacques ZAMBONI  
✚ Sébastien RIGAUD  
✚ Florence GARBIN

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 07 mai 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

